

UNIVERSITÉ DE MONTRÉAL  
COMMISSION DES ÉTUDES

Procès-verbal de la 1124<sup>e</sup> séance, tenue le mardi 12 mai 2020  
à 14 heures, par vidéoconférence

---

PRÉSENTS : la vice-rectrice aux affaires étudiantes et aux études, M<sup>me</sup> Louise Béliveau ; les présidents des sous-commissions de la Commission des études : la vice-rectrice adjointe aux études de premier cycle et à la formation continue, M<sup>me</sup> Sylvie Normandeau, la vice-rectrice adjointe aux études supérieures, M<sup>me</sup> Michèle Brochu, la vice-rectrice adjointe à la promotion de la qualité, M<sup>me</sup> Claude Mailhot, le vice-recteur adjoint à la recherche, M. Daniel Lajeunesse ; les doyens : M<sup>me</sup> Hélène Boisjoly, M<sup>me</sup> Christine Théorêt, M. Raphaël Fischler, M<sup>me</sup> Francine Ducharme, M<sup>me</sup> Pascale Lefrançois, M<sup>me</sup> Lyne Lalonde, M<sup>me</sup> Nathalie Fernando, M. Christian Blanchette, M. Pierre Fournier, M. Christian Casanova ; le représentant de l'École Polytechnique : M. Yves Boudreault ; le représentant de l'École HEC Montréal : M. François Bellavance ; les membres du personnel enseignant nommés par l'Assemblée universitaire : M. Tony Leroux, M<sup>me</sup> Sophie Parent, M. Jesus Vazquez-Abad, M<sup>me</sup> Line Castonguay ; les étudiants : M<sup>me</sup> Alexandra Gariépy, M. Samuel Poitras, M. Charles Bélanger, M<sup>me</sup> Andréanne St-Gelais ; les membres du personnel de soutien et du personnel de la recherche : M. Martin Caillé, M. Pierre Bissonnette, M<sup>me</sup> France Filion ; les observateurs : M<sup>me</sup> Marie-Claude Binette, M<sup>me</sup> Diane Sauvé (en l'absence de M<sup>me</sup> Stéphanie Gagnon), M. Pierre Belhumeur ; le journaliste de Forum : M. Mathieu-Robert Sauvé

INVITÉS : pour la délibération CE-1124-6.1, de la Faculté des sciences de l'éducation : Mme Josianne Robert, vice-doyenne aux études de premier cycle, directrice CFIM ; pour la délibération CE-1124-6.3, de la Faculté des arts et des sciences : Mme Marie-Marthe Cousineau, vice-doyenne aux cycles supérieurs, aux formations et aux partenariats professionnels, et M. Jonathan Lévesque, conseiller aux programmes d'études à l'École de psychoéducation ; pour la délibération CE-1124-7.1, de la Faculté des arts et des sciences : M. Frédérick Bastien, professeur agrégé au Département de science politique ; pour la délibération CE-1124-7.2, de la Faculté de l'éducation permanente : M. Sylvain Desrochers, responsable de programme ; pour la délibération CE-1124-7.3, de la Faculté de l'éducation permanente : M. Jean Ignace Olazabal, responsable de programme

ABSENTS : le recteur, M. Guy Breton ; la vice-rectrice à la recherche, à la découverte, à la création et à l'innovation, M<sup>me</sup> Marie-Josée Hébert ; le vice-recteur aux ressources humaines et à la planification, M. Jean Charest ; les doyens : M. Frédéric Bouchard, M<sup>me</sup> France Houle, M. Shahrokh Esfandiari ; les membres du personnel enseignant nommés par l'Assemblée universitaire : M<sup>me</sup> Jacqueline Bortuzzo ; un membre diplômé : M. Guy Gibeau ; les observateurs : M<sup>me</sup> Agnieszka Dobrzynska, M<sup>me</sup> Claire Benoît, M<sup>me</sup> Stéphanie Gagnon

PRÉSIDENTE : La vice-rectrice aux affaires étudiantes et aux études, M<sup>me</sup> Louise Béliveau

SECRÉTAIRE : Le secrétaire général, M. Alexandre Chabot

CHARGÉE DE COMITÉ : M<sup>me</sup> Danielle Salvail

---

CE-1124-1 ORDRE DU JOUR

L'ordre du jour adopté se lit :

1. Ordre du jour
2. Adoption de procès-verbaux :
  - Procès-verbal de la 1122<sup>e</sup> séance tenue le 21 avril 2020
  - Procès-verbal de la 1123<sup>e</sup> séance (séance extraordinaire) tenue le 5 mai 2020
3. Affaires découlant des procès-verbaux
4. Information et questions
5. État de situation : COVID-19
6. Rapport de la Sous-commission des études supérieures
  - 6.1 Faculté des sciences de l'éducation — Centre de formation initiale des maîtres — CFIM
    - Création d'un programme de Maîtrise en éducation, option *Éducation préscolaire et enseignement primaire*
  - 6.2 École HEC Montréal
    - Modification au programme de Maîtrise ès sciences en gestion, spécialisation Affaires internationales (français et anglais)
    - Modification au Microprogramme conjoint en gestion d'entreprises et en administration publique : changement du titre du programme pour *Microprogramme conjoint en gestion — secteurs privé et public*

- 6.3 Faculté des arts et des sciences — École de psychoéducation
  - Création d'un programme *Actualisation de formation en psychoéducation* (2-210-1-2 ; 2-210-1-8)
7. Rapport de la Sous-commission du premier cycle
- 7.1 Faculté des arts et des sciences — Direction
  - Modification au programme de Baccalauréat spécialisé bidisciplinaire en Communication et Politique (1-227-1-0)
- 7.2 Faculté de l'éducation permanente
  - Modification au programme de Certificat de publicité (1-390-5-0)
- 7.3 Faculté de l'éducation permanente
  - Modification au programme de Certificat en toxicomanies : prévention et réadaptation (1-420-5-0)
- 7.4 Faculté de médecine — École de kinésiologie et des sciences de l'activité physique
  - Modification au programme de Baccalauréat en kinésiologie (1-352-1-0)
- 7.5 École Polytechnique
  - Modification à des Microprogrammes : Technologies manufacturières ; Technologie
  - Modification à des programmes de Certificat : Électricité du bâtiment ; Mécanique du bâtiment ; Automatisation industrielle ; Design et fabrication ; Technologies avancées en prévention des incendies ; Certificat et programme court de Perfectionnement en ingénierie des diplômés à l'étranger
- 7.6 École Polytechnique
  - Programmes du Baccalauréat
    - Modification aux programmes : Génie aérospatial ; Génie biomédical ; Génie chimique ; Génie informatique ; Génie logiciel ; Génie mécanique
    - Modification à l'orientation thématique en mathématiques de l'ingénieur
    - Modification à l'orientation thématique International Thematic Clusters in Engineering
    - Modification au programme de Génie physique : création d'une concentration Génie quantique
8. Transcender les frontières
  - Rapport du groupe de travail sur l'Engagement académique
9. Comité des nominations de la Commission des études
  - Recommandations en vue de la nomination de membres à des comités de la Commission des études
10. Nomination d'un membre étudiant au Conseil des études supérieures et postdoctorales
11. Affaires diverses
12. Prochaine séance
13. Clôture de la séance

CE-1124-2 ADOPTION DE PROCÈS-VERBAUX (1122<sup>e</sup> SÉANCE ; 1123<sup>e</sup> SÉANCE)

Les membres ont reçu les procès-verbaux de la 1122<sup>e</sup> séance et de la 1123<sup>e</sup> séance (séance extraordinaire). La Commission convient de l'adoption du procès-verbal de la 1122<sup>e</sup> séance, tel que présenté. L'adoption du procès-verbal de la 1123<sup>e</sup> séance (séance extraordinaire) est reportée à la prochaine séance ; une proposition d'amendement sera transmise d'ici là, sur des passages figurant au troisième et au cinquième paragraphes de la page 2.

Sur proposition dûment faite et appuyée, et à l'unanimité,

la Commission des études adopte le procès-verbal de la 1122<sup>e</sup> séance tenue le 21 avril 2020, tel que présenté.

CE-1124-3 AFFAIRES DÉCOULANT DES PROCÈS-VERBAUX

Les membres ont reçu la liste des affaires découlant du procès-verbal de la 1122<sup>e</sup> séance et du procès-verbal de la 1123<sup>e</sup> séance (séance extraordinaire). Le secrétaire général, M. Alexandre Chabot, en fait la présentation.

CE-1124-4 INFORMATION ET QUESTIONS

La présidente, Mme Louise Béliveau, invite la registraire, Mme Marie-Claude Binette, à présenter des données relatives aux inscriptions au trimestre d'été 2020. De manière générale, on observe une augmentation (allant de légère à plus accentuée selon les facultés) du nombre des inscriptions, comparativement aux résultats de l'année précédente. Il conviendra de suivre l'évolution de ces données, considérant certains facteurs et éléments de contexte, notamment, afin de vérifier si l'augmentation observée à cette étape sera maintenue.

CE-1124-5 ÉTAT DE SITUATION : COVID-19  
2020-A0033-1124-xxx

La présidente, Mme Louise Béliveau, invite le vice-recteur adjoint à la recherche, M. Daniel Lajeunesse, à présenter les mesures et modalités définies en vue de la reprise progressive des activités de recherche. Par la suite, la présidente présentera les mesures définies en regard de la préparation de l'année académique 2020-2021 en contexte de pandémie.

La définition et la mise en place des mesures et modalités définies en vue de la reprise progressive des activités de recherche est coordonnée par le Comité de reprise des activités de recherche, compris dans une structure de gouvernance qui part du Comité de gestion de crise et du Vice-rectorat à la recherche, à la découverte, à la création et à l'innovation—VRRDCI, et laquelle comprend également un Comité de protection, un Comité de gestion des urgences, un Sous-comité de conseil et d'accompagnement et un Sous-comité conseil de gestion des risques en recherche. Les mesures définies indiquent des éléments relatifs au contenu des formations obligatoires, au Certificat de formation (devant être obligatoirement obtenu préalablement à la reprise de recherches en présentiel), et au Plan de mitigation obligatoire. Une structure de sous-comités de conseil et d'accompagnement sera composée de sept sous-comités sectoriels, et rattachés à des lieux déterminés de recherche sur le campus (secteurs Médecine vétérinaire ; Découverte du médicament et biologie des systèmes ; Recherche biomédicale ; Santé publique et sciences de la santé ; Sciences de la nature ; Sciences humaines et sociales, Arts et Lettres ; Sciences humaines et sociales—Intervention). Les modalités de retour progressif pour la recherche en présentiel ont été définies selon trois cohortes (par ailleurs, on indique que toute activité pouvant être effectuée en télétravail devra être poursuivie selon cette formule), et prévoient des mesures pour l'accueil (nombre restreint de portes d'entrée ; consignes et mesures de précaution ; distribution de masques papier pour les premières semaines ; panneaux de directives et de circulation ; etc.). La présentation reportée au document 2020-A0033-1124-815 (lequel sera déposé au dossier de la séance et transmis aux membres à la suite de la séance), dont des diapositives de présentation ont été projetées en partage d'écran.

Des précisions sont ajoutées, sur la diffusion des éléments d'information pertinents auprès des facultés, des vice-décanats à la recherche et des directions de recherche, ainsi que sur le site du VRRDCI (incluant un lien vers StudiUM, pour la diffusion de capsules d'information et de webinaires, actuellement en préparation).

Une deuxième présentation porte sur la préparation de l'année académique 2020-2021 en contexte de pandémie. Le plan envisagé a considéré les hypothèses de départ, le portrait global des modalités de livraison, les formules de cours donnés entièrement en ligne ainsi que les formules de cours à distance et en présentiel, les laboratoires et les stages, et l'importance du maintien de l'engagement et du sentiment d'appartenance. Ces composantes ont été détaillées en regard d'un objectif principal, visant à assurer une formation de qualité et une expérience de formation favorable, et à assurer le soutien nécessaire aux enseignants afin d'atteindre cet objectif. Les hypothèses de départ tiennent ainsi compte de la situation de pandémie et des limitations qui en découlent (contraintes collectives et individuelles [incluant les directives de la Santé publique et les mesures de protection], enjeux liés à l'utilisation des différents espaces de l'Université, enjeux externes [transport collectif ; ouverture des écoles et garderies ; etc.]). Le portrait global des modalités de livraison prévoit le maintien du calendrier universitaire usuel, l'assurance d'atteindre les objectifs d'apprentissage, tout en maintenant une charge de travail réaliste (dans la mesure où les perturbations du trimestre s'avèreraient plus grandes qu'anticipées, la notion du 80 % pourrait être utilisée), et la limitation de la présence des étudiants et des enseignants sur le campus (priorisation des activités ne pouvant être réalisées qu'en présentiel sur le campus ; organisation de la

prestation de cours à distance ; augmentation de la production de cours entièrement en ligne ; optimisation des outils technopédagogiques). S'y ajoutent des modalités relatives aux horaires et aux locaux, aux activités de laboratoires et de stages, et au soutien à la réussite et à l'engagement étudiant (activités de conversion et d'accueil en mode virtuel ; activités spécifiques pour améliorer l'engagement, le réseautage, le sentiment d'appartenance et la réussite [tutorat et mentorat ; groupes d'études ; soutien technique aux étudiants ; outils pour les enseignants ; travail avec les associations étudiantes ; santé mentale : maintien des activités de téléconsultation et réseau de Sentinelles virtuel). Des mesures et modalités ont été définies pour les autres composantes identifiées quant aux formules de cours, aux laboratoires et aux stages. La présentation reportée au document 2020-A0033-1124-814, dont des diapositives de présentation ont été projetées en partage d'écran.

Une question portant sur la possibilité d'appliquer une formule d'évaluation pour un programme de qualification professionnelle au trimestre d'été, il est indiqué que cela est prévu ; les facultés peuvent transmettre au VRAEE leur proposition, et celle-ci sera vérifiée en fonction des mesures de protection à respecter.

En réponse à une question, il est indiqué que des modalités d'enregistrement des cours donnés en ligne soient appliquées, de manière à tenir compte de contraintes d'horaire ou de fuseau horaire (pour les étudiants à l'international), ou de problèmes techniques.

Relativement à l'accompagnement des enseignants, on signale que deux enquêtes vont être menées sur l'expérience du trimestre d'hiver, et que les résultats pourront aider à définir des mesures d'amélioration.

#### CE-1124-6 RAPPORT DE LA SOUS-COMMISSION DES ÉTUDES SUPÉRIEURES

La vice-rectrice adjointe aux études supérieures, Mme Michèle Brochu, fait une présentation générale des projets inscrits aux points 6.1 à 6.3.

La doyenne de la Faculté des sciences de l'éducation, Mme Pascale Lefrançois, présente le projet inscrit au point 6.1. Pour cette présentation, la Commission reçoit Mme Josianne Robert, vice-doyenne aux études de premier cycle et directrice du CFIM.

Le représentant de l'École HEC Montréal, M. François Bellavance, présente les projets inscrits au point 6.2.

Pour la présentation du projet inscrit au point 6.3, la Commission reçoit, de la Faculté des arts et des sciences, Mme Marie-Marthe Cousineau, vice-doyenne aux cycles supérieurs, aux formations et aux partenariats professionnels, et M. Jonathan Lévesque, conseiller aux programmes d'études à l'École de psychoéducation

#### CE-1124-6.1 Faculté des sciences de l'éducation — Centre de formation initiale des maîtres —CFIM - Création d'un programme de Maîtrise en éducation, option Éducation préscolaire et enseignement primaire 2020-A0033-1124-798

La proposition de la création de l'option Éducation préscolaire et enseignement primaire dans le cadre du programme de Maîtrise en éducation veut répondre aux besoins de main-d'œuvre en enseignement et aux ajouts d'effectifs reliés aux volontés ministérielles. Cette option permettra d'admettre des candidats détenant un diplôme de premier cycle et intéressés à devenir enseignants, en vue de l'acquisition d'un diplôme de Maîtrise qualifiante. L'option proposée ne remet pas en cause le programme de Baccalauréat de 120 crédits, destiné aux détenteurs d'un Diplôme d'études collégiales, et lequel reste le seul cheminement permettant actuellement d'accéder à un brevet à cet ordre d'enseignement. La structure du programme suivi selon la nouvelle option comporte 60 crédits de cours obligatoires, dont 11 crédits attribués à des stages. 21 nouveaux cours sont créés en lien avec ce nouveau programme (sigles DID, EDU, ETA, PPA). Vu les besoins sur le marché du travail, le programme permettra de répondre à des besoins de formation de plusieurs candidats, qui, autrement, devaient être inscrits selon un statut d'étudiant libre. Les modalités pédagogiques du programme seront adaptées aux réalités des étudiants (cours hybrides ; activités en milieu scolaire ; cours les soirs ou les fins de semaine). L'implantation du programme proposé est prévue au trimestre d'automne 2020. La présentation reportée au document 2020-A0033-1124-798.

La Commission souligne la flexibilité de la Faculté dans la définition rapide d'une passerelle de formation répondant à des besoins importants.

Après délibération, sur proposition dûment faite et appuyée, et à l'unanimité,

la Commission des études approuve la création d'un programme de Maîtrise en éducation, option *Éducation préscolaire et enseignement primaire*, au Centre de formation initiale des maîtres—CFIM de la Faculté des sciences de l'éducation, conformément au document 2020-A0033-1124-798.

CE-1124-6.2 École HEC Montréal

- Modification au programme de Maîtrise ès sciences en gestion, spécialisation Affaires internationales (français et anglais)
- Modification au Microprogramme conjoint en gestion d'entreprises et en administration publique : changement du titre du programme pour *Microprogramme conjoint en gestion — secteurs privé et public*

---

2020-A0033-1124-799, 2020-A0033-1124-800

La modification au programme de Maîtrise en gestion, spécialisation Affaires internationales (français et anglais) porte principalement sur la structure des cheminements *Projet supervisé* et *Mémoire*, par le déplacement du cours 60037 dans la structure (devenant un cours à option), et afin de donner la possibilité d'approfondir d'autres champs dans ce domaine. L'implantation du programme modifié est prévue au trimestre d'automne 2020. La présentation reportée au document 2020-A0033-1124-799.

La modification au Microprogramme conjoint en gestion d'entreprises et en administration publique propose principalement le changement du titre du microprogramme pour celui de *Microprogramme conjoint en gestion — secteurs privé et public*, afin de le faire correspondre au titre du nouveau programme de Diplôme d'études supérieures spécialisées en gestion, option secteurs privé et public, ces deux programmes étant gigognes. Des nouveaux cours, créés dans le cadre de l'établissement du programme de DESS, sont intégrés à la structure du Microprogramme. L'implantation du microprogramme modifié est prévue au trimestre d'automne 2020. La présentation reportée au document 2020-A0033-1124-800.

Après délibération, sur proposition dûment faite et appuyée, et à l'unanimité,

la Commission des études approuve, à l'École HEC Montréal :

- la modification au programme de Maîtrise ès sciences en gestion, spécialisation Affaires internationales (français et anglais), conformément au document 2020-A0033-1124-799 ;
- la modification au Microprogramme conjoint en gestion d'entreprises et en administration publique : changement du titre du programme pour *Microprogramme conjoint en gestion — secteurs privé et public*, conformément au document 2020-A0033-1124-800.

CE-1124-6.3 Faculté des arts et des sciences — École de psychoéducation

- Création d'un programme *Actualisation de formation en psychoéducation* (2-210-1-2 ; 2-210-1-8)  
2020-A0033-1124-715 modifié

Le projet relatif à la création d'un programme *Actualisation de formation en psychoéducation* a été étudié par la Commission des études lors de sa 1113<sup>e</sup> séance du 15 octobre dernier (CE-1113-5.5), mais son adoption avait été reportée, des précisions ayant été demandées sur des modalités prévues aux conditions d'admission, notamment, en regard des exigences et des modalités prévues par l'Ordre des psychoéducateurs et des psychoéducatrices du Québec—OPPQ. Ces vérifications ont été effectuées et présentées au VRAEE, ainsi qu'un avis juridique qui avait été préparé sur ces questions. Les

vérifications et explications apportées ont répondu aux préoccupations présentées. Par ailleurs, depuis la première présentation du projet, le document de présentation a été modifié, par l'ajout d'ajustements aux cours, en concordance de modifications apportées aux programmes de Baccalauréat et de Maîtrise. L'implantation du programme proposé est prévue au trimestre d'automne 2020. La présentation reporte au document 2020-A0033-1124-715 modifié.

Après délibération, sur proposition dûment faite et appuyée, et à l'unanimité,

la Commission des études approuve la création d'un programme *Actualisation de formation en psychoéducation* (2-210-1-2 ; 2-210-1-8), à l'École de psychoéducation de la Faculté des arts et des sciences, conformément au document 2020-A0033-1124-715 modifié.

#### CE-1124-7 RAPPORT DE LA SOUS-COMMISSION DU PREMIER CYCLE

La vice-rectrice adjointe aux études de premier cycle et à la formation continue, M<sup>me</sup> Sylvie Normandeau, fait une présentation générale des projets inscrits aux points 7.1 à 7.6.

La vice-doyenne aux études de premier cycle et aux stratégies numériques de la Faculté des arts et des sciences, Mme Sophie Parent, présente le projet inscrit au point 7.1. Pour cette présentation, la Commission reçoit M. Frédérick Bastien, professeur agrégé au Département de science politique.

Le doyen de la Faculté de l'éducation permanente, M. Christian Blanchette, présente les projets inscrits aux points 7.2 et 7.3. Pour ces présentations, la Commission reçoit M. Sylvain Desrochers, responsable de programme (point 7.1), et M. Jean Ignace Olazabal, responsable de programme (point 7.3).

Le vice-doyen aux sciences de la santé de la Faculté de médecine, M. Tony Leroux, présente le projet inscrit au point 7.4.

Le représentant de l'École Polytechnique, M. Yves Boudreault, présente les projets inscrits aux points 7.5 et 7.6.

#### CE-1124-7.1 Faculté des arts et des sciences — Direction - Modification au programme de Baccalauréat spécialisé bidisciplinaire en Communication et Politique (1-227-1-0) --- 2020-A0033-1124-801,801.1

La modification au programme de Baccalauréat spécialisé bidisciplinaire en Communication et Politique propose principalement un réaménagement de la structure du programme, de manière à mieux baliser la répartition des crédits de cours de l'une et de l'autre des deux disciplines constituantes, tout en assurant une certaine souplesse au cheminement de formation, notamment, par la restructuration de blocs de cours (regroupement des cours de sigle COM et des cours de sigle POL dans deux nouveaux blocs de cours distincts [création des blocs 99E—*Communication* et 99F—*Politique*] ; maintien, dans des blocs distincts, des cours de connaissances théoriques et méthodologiques fondamentales en sciences de la communication et en science politique, des cours de fondements théoriques en communication politique, et des cours de méthodologie spécialisée dans chacune des deux disciplines ; abolition du bloc 99C, sur des compléments de formation, et redistribution des cours de ce bloc aux nouveaux blocs 99E et 99F). Le nombre maximal de crédits de stage passe de 6 à 12 (bloc 99G) ; cet ajustement veut refléter l'importance grandissante des expériences de stages pour les étudiants du programme, et veut répondre à une priorité identifiée en regard de l'enrichissement de l'expérience étudiante par des activités variées, dont des stages. Le libellé des blocs 99C, 99E et 99F est modifié, et des cours de sigles COM et POL, récemment créés, sont ajoutés à certains des blocs de cours. À la demande de la Sous-commission, les modalités prévues afin de réserver un nombre de crédits équilibrés dans l'une et l'autre des deux disciplines constituantes ont été précisées dans les dispositions réglementaires propres au programme (le programme donnant accès aux programmes d'études supérieures dans l'une ou l'autre des disciplines constituantes). Des modalités de transition entre le programme actuel et sa nouvelle version ont été prévues. L'implantation du programme modifié est prévue au trimestre d'automne 2020. La présentation reporte au document 2020-A0033-1124-801.

Après délibération, sur proposition dûment faite et appuyée, et à l'unanimité,

la Commission des études approuve la modification au programme de Baccalauréat spécialisé bidisciplinaire en Communication et Politique (1-227-1-0), à la Faculté des arts et des sciences (Direction), conformément au document 2020-A0033-1124-801.

CE-1124-7.2 Faculté de l'éducation permanente  
- Modification au programme de Certificat de publicité (1-390-5-0)  
2020-A0033-1124-802,802.1

La modification au programme de Certificat de publicité propose une mise à jour importante du programme, en lien avec les recommandations issues du processus institutionnel d'évaluation des programmes, et en lien avec une redéfinition de ses objectifs, contenus et modalités, tenant compte de l'évolution de la profession ainsi que de l'évolution des exigences des agences et milieux concernés quant aux compétences et habiletés transversales recherchées (notamment, en lien avec l'essor de l'utilisation d'outils numériques et l'évolution des contextes de pratique et de diffusion). Dans cette perspective, la modification au programme veut le faire mieux correspondre à la nouvelle réalité multidisciplinaire des agences, soit un cadre conceptuel englobant la publicité, la communication numérique, l'activation de marques, la création de contenus communicationnels et la communication relationnelle, résumée par le concept de créativité communicationnelle, et justifiant la modification du titre du programme pour celui de *Certificat en publicité et communication créative*. Les objectifs de formation du programme ont été redéfinis en conséquence (selon cinq objectifs spécifiques, relatifs au diagnostic stratégique ; à l'élaboration d'un plan de communication créative ; à l'application de solutions communicationnelles créatives, pertinentes et adaptées ; à la gestion, au suivi, à l'optimisation et à l'évaluation de projets ; à l'acquisition d'habiletés et d'aptitudes pour le travail en équipe multidisciplinaire). La structure du programme modifié présente un nombre réduit de blocs de cours (passant de quatre à trois) ; le nombre de crédits obligatoires a été augmenté (bloc A, passant de 15 à 18 crédits) ; deux blocs de cours à option portent respectivement sur la thématique de l'idéation et de la gestion créative (bloc B, de 9 à 12 crédits), et sur des instruments complémentaires (bloc C, de 0 à 3 crédits). Les stages ont été retirés de la structure, et remplacés par une activité de fin de parcours (PBT 3600) ; cette formule apparaît mieux appropriée pour le contexte de la formation pratique en milieu professionnel. Les contenus de formation ont été actualisés en fonction de la nouvelle optique du programme (notamment, les contenus de créativité publicitaire et les contenus de formation numérique) ; plusieurs cours sont abolis, et remplacés par des nouveaux cours (création de 13 nouveaux cours de sigle PBT). L'implantation du programme modifié est prévue au trimestre d'automne 2020. La présentation reporte au document 2020-A0033-1124-802.

La vice-rectrice adjointe à la promotion de la qualité, Mme Claude Mailhot, mentionne que le travail de refonte réalisé a donné lieu à une réflexion en profondeur et a répondu à toutes les recommandations issues du processus d'évaluation. Elle signale une correction à apporter aux pages 3 et 5 du document de présentation (les sondages auxquels on réfère ont été réalisés par le Bureau de la promotion de la qualité, et non par le Bureau de recherche institutionnelle, comme mentionné dans le document).

Après délibération, sur proposition dûment faite et appuyée, et à l'unanimité,

la Commission des études approuve la modification au programme de Certificat de publicité (1-390-5-0) —comportant la modification du titre du programme pour *Certificat en publicité et communication créative*—, à la Faculté de l'éducation permanente, conformément au document au document 2020-A0033-1124-802.

CE-1124-7.3 Faculté de l'éducation permanente  
- Modification au programme de Certificat en toxicomanies : prévention et réadaptation (1-420-5-0)  
2020-A0033-1124-803,803.1

La modification au programme de Certificat en toxicomanies : prévention et réadaptation propose une refonte du programme, fondée sur les recommandations issues du processus institutionnel d'évaluation des programmes, et sur l'évolution importante de ce domaine d'intervention, dorénavant défini en fonction de la diversité des problématiques de consommation avec et sans substance (incluant la cyberdépendance, etc.). En lien avec la redéfinition du programme, le projet propose également la modification de son titre pour celui de *Certificat d'intervention en dépendances*, ainsi que la révision et l'actualisation de ses contenus de formation et de cours, de manière à l'arrimer aux meilleures pratiques en intervention et en dépendances (création de quatre nouveaux cours de sigle TXM). La structure du programme modifié présente un bloc de cours obligatoires reconfiguré, comportant dorénavant 15 crédits (bloc A–*Notions fondamentales*). Les deux blocs de cours à option sont maintenus (bloc B–*Pratiques en dépendances – ateliers et stage*, de 9 à 12 crédits ; bloc C–*Thématiques associées et spécialisées*, de 3 à 6 crédits). En lien avec l'évolution du domaine, les objectifs de formation sont redéfinis en fonction d'une approche biopsychosociale, déterminant une intervention dans le domaine des dépendances qui soit appuyée sur des fondements théoriques solides et sur le développement des compétences recherchées (identification des effets biopsychosociaux des dépendances ; enjeux psychologiques et sociologiques du continuum prévention-réadaptation ; éléments liés à l'étiologie, aux troubles concomitants et au traitement ; élaboration d'activités de prévention ; habiletés dans la réalisation d'activités d'évaluation et d'intervention). L'implantation du programme modifié est prévue au trimestre d'automne 2021. La présentation reporte au document 2020-A0033-1124-803.

La vice-rectrice adjointe à la promotion de la qualité, Mme Claude Mailhot, félicite la Faculté pour la qualité de la mise en œuvre du plan d'action qui a découlé du processus d'évaluation, perceptible dans le projet de refonte présenté. Elle signale une correction à apporter à la page 2 du document de présentation (les recommandations auxquelles on réfère doivent être attribuées à la Sous-commission d'évaluation des programmes).

Après délibération, sur proposition dûment faite et appuyée, et à l'unanimité,

la Commission des études approuve la modification au programme de Certificat en toxicomanies : prévention et réadaptation (1-420-5-0) —comportant la modification du titre du programme pour *Certificat d'intervention en dépendances*—, à la Faculté de l'éducation permanente, conformément au document 2020-A0033-1124-803.

CE-1124-7.4 Faculté de médecine — École de kinésiologie et des sciences de l'activité physique  
- Modification au programme de Baccalauréat en kinésiologie (1-352-1-0)  
2020-A0033-1124-804, 804.1

La modification au programme de Baccalauréat en kinésiologie propose principalement le passage du programme d'un système de promotion par cours à un système de promotion par année. Cette modalité apparaîtra mieux appropriée pour le suivi du cheminement des étudiants, en regard des stages (notamment, pour les stages obligatoires effectués à la clinique de kinésiologie, ainsi que pour le stage externe de 6 crédits), de la complétion dans les délais requis et de la réussite des cours préalables, et de la planification de la répartition des places de stage, de manière à ce que tous les stages obligatoires soient complétés dans les trois années du programme, sans allongement de la scolarité. Dans cette même perspective d'amélioration du cheminement et de la diplomation, des ajustements sont apportés aux modalités des stages (ajout de la possibilité de débiter les stages au trimestre d'hiver et de les terminer au trimestre d'été, tout en gardant la possibilité de les suivre à l'intérieur d'un même trimestre), et à la structure des préalables de cours en regard de la progression dans le programme. L'implantation du programme modifié est prévue au trimestre d'automne 2020. La présentation reporte au document 2020-A0033-1124-804.



Après délibération, sur proposition dûment faite et appuyée, et à l'unanimité,

la Commission des études approuve la modification au programme de Baccalauréat en kinésiologie (1-352-1-0), à l'École de kinésiologie et des sciences de l'activité physique—EKSAP de la Faculté de médecine, conformément au document 2020-A0033-1124-804.

CE-1124-7.5 École Polytechnique

- Modification à des Microprogrammes : Technologies manufacturières ; Technologie
- Modification à des programmes de Certificat : Électricité du bâtiment ; Mécanique du bâtiment ; Automatisation industrielle ; Design et fabrication ; Technologies avancées en prévention des incendies ; Certificat et programme court de Perfectionnement en ingénierie des diplômés à l'étranger

---

2020-A0033-1124-805, 805.1, 805.2, 806, 807

La modification à des microprogrammes porte sur le Microprogramme en Technologies manufacturières et sur le Microprogramme en Technologie, par la révision, dans ces deux microprogrammes, de la spécialisation *Automatisation industrielle*, en concordance des modifications apportées au programme de Certificat correspondant.

La modification à des programmes de Certificat concerne les programmes : Électricité du bâtiment ; Mécanique du bâtiment ; Automatisation industrielle ; Design et fabrication ; Technologies avancées en prévention des incendies ; Certificat et programme court de Perfectionnement en ingénierie des diplômés à l'étranger. Des ajustements sont apportés à la structure et aux cours (dont l'abolition de cours, remplacés par de nouveaux cours créés), ainsi qu'au règlement des programmes de Certificat. La modification au programme de Certificat et au programme court de Perfectionnement en ingénierie des diplômés à l'étranger propose un réaménagement en regard des nouvelles modalités et exigences de l'Ordre des ingénieurs du Québec—IEQ, incluant la création de cinq nouveaux cours (dont un stage pour le programme de Certificat).

L'implantation des programmes modifiés est prévue au trimestre d'automne 2020. La présentation reporte aux documents 2020-A0033-1124-805, 806 et 807. Un résumé des modifications est consigné au document 2020-A0033-1124-805.1.

Après délibération, sur proposition dûment faite et appuyée, et à l'unanimité,

la Commission des études approuve, à l'École Polytechnique :

- la modification à des Microprogrammes : Technologies manufacturières ; Technologie ;
- la modification à des programmes de Certificat : Électricité du bâtiment ; Mécanique du bâtiment ; Automatisation industrielle ; Design et fabrication ; Technologies avancées en prévention des incendies ; Certificat et programme court de Perfectionnement en ingénierie des diplômés à l'étranger ;

conformément aux documents 2020-A0033-1124-805, 2020-A0033-1124-806, 2020-A0033-1124-807.

- CE-1124-7.6 École Polytechnique  
Programmes du Baccalauréat
- Modification aux programmes : Génie aérospatial ; Génie biomédical ; Génie chimique ; Génie informatique ; Génie logiciel ; Génie mécanique
  - Modification à l'orientation thématique en mathématiques de l'ingénieur
  - Modification à l'orientation thématique International Thematic Clusters in Engineering
  - Modification au programme de Génie physique : création d'une concentration Génie quantique

---

2020-A0033-1124-808, 808.1, 808.2, 809, 810, 811

La modification aux programmes du Baccalauréat en génie porte sur les programmes : Génie aérospatial ; Génie biomédical ; Génie chimique ; Génie informatique ; Génie logiciel ; Génie mécanique, proposant des ajustements à la structure, aux cours et au règlement des programmes ; pour le programme de Génie mécanique, on note la transformation des orientations en axes de spécialisation, et un changement concerne la concentration Génie automobile, dorénavant offerte à Chalmers, en Suède.

Des modifications spécifiques portent sur deux orientations thématiques : Mathématiques de l'ingénieur ; International Thematic Clusters in Engineering. Cette dernière thématique, nouvelle, sera mise en place afin de favoriser la réciprocité de l'École avec ses partenaires internationaux non francophones ; exigeant de réussir de 12 à 15 crédits de cours, elle sera constituée de cours offerts en anglais (soit la version anglaise de cours existants ; neuf cours sont ainsi créés selon cette modalité).

La modification au programme de Génie physique propose principalement la création d'une concentration *Génie quantique*, portant sur les fondements et les principes de la mise en œuvre de technologies quantiques, et leur application dans les domaines de l'information, de la communication, de la détection et du traitement de signaux. Un nouveau cours est créé en lien avec la nouvelle concentration (PHS 3420—*Information quantique*).

L'implantation des programmes modifiés est prévue au trimestre d'automne 2020. La présentation reportée aux documents 2020-A0033-1124-808, 809, 810 et 811. Un résumé des modifications est consigné au document 2020-A0033-1124-808.1.

Après délibération, sur proposition dûment faite et appuyée, et à l'unanimité,

la Commission des études approuve, à l'École Polytechnique, la modification aux programmes du Baccalauréat :

- modification aux programmes : Génie aérospatial ; Génie biomédical ; Génie chimique ; Génie informatique ; Génie logiciel ; Génie mécanique ;
- modification à l'orientation thématique en mathématiques de l'ingénieur ;
- modification à l'orientation thématique *International Thematic Clusters in Engineering* ;
- modification au programme de Génie physique : création d'une concentration *Génie quantique* ;

conformément aux documents 2020-A0033-1124-808, 2020-A0033-1124-809, 2020-A0033-1124-810, 2020-A0033-1124-811.

- CE-1124-8- TRANSCENDER LES FRONTIÈRES  
— Rapport du groupe de travail sur l'Engagement académique
- 
- 2020-A0033-1124-777, 777.1, 777.2

La vice-rectrice adjointe à la promotion de la qualité, Mme Claude Mailhot, présente le rapport du groupe de travail sur l'Engagement académique, développé dans le cadre du plan d'action institutionnel *Transcender les frontières 2016-2021*. La présentation décrit principalement les objectifs et les étapes préliminaires de l'engagement académique, en tant que cadre de référence —décliné en principes directeurs—, des différents développements académiques (création / modification / évaluation de programmes ; offre d'activités co curriculaires et d'expériences complémentaires ; recrutement

étudiant). La perspective de l'engagement académique se pose ainsi comme un projet rassembleur, articulé autour d'une vision commune de la formation offerte à l'Université (haute qualité et pertinence de la formation, en adéquation avec les connaissances de pointe ; appui sur l'expertise des enseignants, sur les forces présentes en recherche et sur le réseau de partenaires ; soutien aux étudiants), et déterminé en fonction des principes directeurs identifiés en regard de l'étudiant et de la formation. Les prochaines étapes porteront sur la communication auprès de la communauté universitaire, et sur des démarches d'appropriation, de mobilisation et de mise en œuvre. Mme Mailhot remercie les membres du groupe de travail, dont la composition est décrite dans le rapport. La présentation reportée au document 2020-A0033-1124-777, dont des diapositives de présentation ont été projetées en partage d'écran (document 2020-A0033-1124-777.1).

En lien avec cette présentation, la Commission est invitée à adopter les principes directeurs de l'Engagement académique de l'Université, consignés au document 2020-A0033-1124-777.2.

La présidente, Mme Louise Béliveau, remercie Mme Mailhot pour sa présentation, et félicite le groupe de travail pour ses démarches et réalisations.

Après délibération, sur proposition dûment faite et appuyée, et à l'unanimité,

la Commission des études adopte les principes directeurs de *l'Engagement académique de l'Université de Montréal*, conformément aux termes du document 2020-A0033-1124-777.2.

CE-1124-9- COMITÉ DES NOMINATIONS DE LA COMMISSION DES ÉTUDES  
— Recommandations en vue de la nomination de membres à des comités de la Commission des études  
2020-A0033-1124-812

La vice-rectrice adjointe aux études de premier cycle et à la formation continue, Mme Sylvie Normandeau, présidente du Comité des nominations de la Commission des études, présente les recommandations formulées par le Comité, et consignées au document 2020-A0033-1124-812, en vue de la nomination de membres à des comités de la Commission des études. Un poste restera vacant au Comité institutionnel d'évaluation de l'enseignement (refus de la personne proposée). La Commission procède aux nominations.

Sur proposition dûment faite et appuyée, et à l'unanimité, et sur recommandation de son Comité des nominations, la Commission des études nomme, aux comités suivants :

À la Sous-commission du premier cycle :

- M<sup>me</sup> France Daigle (professeure titulaire au Département de microbiologie, d'infectiologie et d'immunologie de la Faculté de médecine),
- M<sup>me</sup> Louise Demers (professeure titulaire à l'École de réadaptation de la Faculté de médecine),

comme membres, pour un mandat de deux ans se terminant le 30 juin 2022.

Au Conseil des études de premier cycle

- M. Daniel Robichaud (professeur agrégé au Département de communication de la Faculté des arts et des sciences),
- M<sup>me</sup> Virginie Lasalle (professeure adjointe à l'École de design de la Faculté de l'aménagement),
- M<sup>me</sup> Nicole Valois (professeure titulaire à l'École d'urbanisme et d'architecture de paysage de la Faculté de l'aménagement),
- M. Jesus Vazquez-Abad (professeur agrégé, directeur, Département de didactique de la Faculté des sciences de l'éducation),
- M<sup>me</sup> Zoey Mariniello Cochran (chargée de cours à la Faculté de musique),

- M<sup>me</sup> Marie Archambault (professeure titulaire, vice-doyenne aux affaires académiques et étudiantes de la Faculté de médecine vétérinaire),
- M<sup>me</sup> Sophie Parent (professeure titulaire, vice-doyenne aux études de premier cycle et aux stratégies numériques de la Faculté des arts et des sciences),
- M<sup>me</sup> Josianne Robert (professeure agrégée, vice-doyenne aux études de premier cycle de la Faculté des sciences de l'éducation),

comme membres, pour un mandat de deux ans se terminant le 30 juin 2022.

À la Sous-commission des études supérieures

- M. Régis Blais (professeur titulaire, vice-doyen aux études de l'École de santé publique),
- M. Younès Chorfi (professeur titulaire au Département de biomédecine vétérinaire de la Faculté de médecine vétérinaire),
- M. Normand Roy (professeur agrégé au Département de psychopédagogie et d'andragogie de la Faculté des sciences de l'éducation),
- M<sup>me</sup> Mithra Zahedi (professeure agrégée à l'École de design de la Faculté de l'aménagement),

comme membres, pour un mandat de deux ans se terminant le 30 juin 2022.

Au Conseil des études supérieures et postdoctorales

- M<sup>me</sup> Sophie Breton (professeure agrégée au Département de sciences biologiques de la Faculté des arts et des sciences),
- M<sup>me</sup> Kathryn Furlong (professeure agrégée au Département de géographie de la Faculté des arts et des sciences),
- M<sup>me</sup> Pierrette Gaudreau (professeur titulaire au Département de médecine de la Faculté de médecine),
- M<sup>me</sup> Joëlle Morrissette (professeure agrégée au Département d'administration et de fondements de l'éducation de la Faculté des sciences de l'éducation),

comme membres, pour un mandat de deux ans se terminant le 30 juin 2022.

Au Comité institutionnel d'évaluation de l'enseignement

- M<sup>me</sup> Sophie Parent (professeure titulaire, vice-doyenne aux études de premier cycle et aux stratégies numériques de la Faculté des arts et des sciences),
- M. Pierre Belhumeur (professeur titulaire, vice-doyen aux sciences fondamentales de la Faculté de médecine),
- M<sup>me</sup> Justine Ratelle (chargée de cours à l'École d'orthophonie et d'audiologie de la Faculté de médecine),

comme membres, pour un mandat de deux ans se terminant le 30 juin 2022.

À la Sous-commission d'évaluation des programmes

- M<sup>me</sup> Claudine Laurier (professeure honoraire, Faculté de pharmacie),
- M. Serge Quérin (professeur titulaire au Département de médecine de la Faculté de médecine),

comme membres, pour un mandat de deux ans se terminant le 30 juin 2022.

CE-1124-10- NOMINATION D'UN MEMBRE ÉTUDIANT AU CONSEIL DES ÉTUDES SUPÉRIEURES ET POSTDOCTORALES  
2020-A0033-1124-813

La présidente, M<sup>me</sup> Louise Béliveau, invite la Commission à procéder à la nomination d'un membre étudiant au Conseil des études supérieures et postdoctorales, considérant la proposition de candidature transmise par la FAÉCUM, consignée au document 2020-A0033-1124-813. La Commission procède à la nomination.

Sur proposition dûment faite et appuyée, et à l'unanimité,

la Commission des études nomme, au Conseil des études supérieures et postdoctorales : Mme Jodi Kalubi (étudiante aux cycles supérieurs à l'École de santé publique), comme membre étudiant, pour un mandat d'un an se terminant le 30 juin 2021.

CE-1124-11 AFFAIRES DIVERSES

Aucun sujet n'est porté à l'attention de la Commission.

CE-1124-12 PROCHAINE SÉANCE

La prochaine séance régulière prévue au calendrier aura lieu le mardi 2 juin 2020, à 14 heures.

CE-1124-13 CLÔTURE DE LA SÉANCE

La séance est levée à 15 heures 50.

Adopté tel que présenté, à l'unanimité, le 2 juin 2020 – délibération CE-1125-2

La présidente,

Le secrétaire général,

Louise Béliveau

Alexandre Chabot